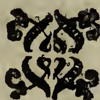

Newberry Library · Chicago

1619 48

LETTRE ET ADVIS SVR LES affaires de ce temps, enuoyee à Monſieur de Luynes, par vn tres fidelle ſeruiteur du Roy, & grandement amateur du repos public.

4



A PARIS,
M. DC. XIX.

48

Case
F
39
.326
1619 Lf

THE NEWBERRY
LIBRARY



LETTRE ET ADVIS

sur les affaires de ce temps, enuoyee à Monsieur de Luynes, par vn tres-fidelle seruiteur du Roy, & grandement amateur du repos public.



ONSIEVR, estant tres-humble & tres-obeïssant seruiteur du Roy, aymant & honorant ce qu'il ayme, comme aussi l'Estat autant que ma propre vie: Ie suis contrainct de vous dire par escrit ne le pouuant facilemẽt de viue voix, que aux occasions qui se presentent, si vous faictes armer vous ne perdrez pas seulement l'authorité du Roy, ny aussi vostre faueur, mais vous ruinerez tout l'Estat, & peut-estre luy ferez changer de face. Les choses

en l'ordre qu'elles sont se doiuent terminer par la douceur & non par la force, laquelle fera autant de Roys comme il y aura de Gouuerneurs, & de Capitaines & quantité de fauoris. Imaginez vous Monsieur, les affaires presentes & passées. Les presentes sont tellement disposées que la plus-part des grands de l'Estat ne respirent autre chose que la guerre ciuile pour choquer vostre fortune, pour vanger leurs passions, & pour s'agrandir aux despens de la ruine de cette Monarchie. N'auez vous pas veu les applaudissemens que plusieurs ont fait à Sainct Germain, en presence mesme de sa Majesté, à l'abord des nouuelles que la Reyne Mere du Roy estoit partie de Blois pour aller à Angoulesme, s'imaginant qu'il y auroit du trouble? D'où peuuent proceder ces gayetez, sinõ de mauuaises ames & de maudictes intentions, puis que l'on se rejoüit d'vne esperance de guerre, qui ne sera pas s'il plaist à Dieu entre le Fils & la Mere. Il faut Monsieur, estouffer ce feu auec l'eau de paix, & se donner de garde d'y respandre de

l'huile de guerre. Les choses passées vous font cognoistre que la perte de l'authorité de la Reine Mere & de ses fauoris n'est procedee que de la rigueur des guerres ciuiles, & que si sa Majesté les eust destournées de cest Estat, en fomentant celles d'Italie, pour purger nos humeurs peccantes, au lieu de les estouffer : elle auroit à present part au maniement des affaires. Plusieurs vous disent Monsieur, qu'il faut armer, & qu'il vaut mieux vous enseuelir dans les ruines de vostre fortune en pous-sant le Roy aux armes, que de le met-tre au compromis entre la douceur & la paix. Mais considerez s'il vous plaist la passion de ceux-là, & iugez qu'il y va de leurs interests particuliers, pour le desir qu'ils ont de faire leurs affaires, enpeschant en eauë trouble, & pour vous debuter s'ils peuuent. Vous estes en temps de paix vnique en vostre fa-ueur aupres du Roy, & en guerre vous aurez mille compagnons s'il arriue quelque accident à sa Majesté, de ma-ladie ou autrement. Tous diront que vous en serez la seule cause, & la fortu-

ne que vous auez faicte en plusieurs années, vous la perdrez peut-estre en vne heure. Ce n'est pas le tout d'acquerir, mais il faut conseruer. Auec la paix & concorde les petites choses croissent: & auec le cõtraire les grãdes perissent. La paix a fait vostre fortune, gardez vous que la guerre ne la deface. C'est vne guerre fort estrãge & presque sans exẽple du Fils contre la Mere, & de la Mere cõtre le Fils. L'on dit que Milo Crotoniates le plus fort homme de son temps voulant fendre vn arbre auec les mains il voyoit vn peu de iour à trauers, l'arbre se resserrant, y demeura les mains prises, & ainsi fut deuoré par les bestes farouches. Le Fils & la Mere, la Mere & le Fils, c'est vn arbre au trauers duquel combiẽ que l'on n'y voye le iour, il se faut donner garde d'attenter d'y mettre les mains pour le separer & desunir, de peur que se resserrant & vnissant à cause de sa grande force naturelle, l'on ne demeure pris par les bras & les mains, & l'on n'y soit deuoré par la beste à plusieurs testes. L'exemple en est tout frais, & recent. Quelqu'vn

vous aura fait entendre pour son interest particulier comme ie vous ay dit, ou pour la passion & amour demesurés, des guerres ciuiles, inueterée dans le courage des mauuais François, faute d'estre exercée ailleurs : que ce commencement de broüillerie ne touche pas seulement la Reine Mere du Roy, mais plusieurs particuliers lesquels se seroient aidés de sa passion ou de sa crainte, pour donner place à leur violence, & se mettre en campagne au preiudice de l'authorité du Roy, de vostre fortune & du repos public : & que par consequent, il faut que le Roy arme & qu'il s'en aille là la teste baissée à eux. Donnez vous bien garde Monsieur, que cette fausse persuasion ne prenne racine dans vostre ame. Essayés par la douceur de les vnir, que le Roy face force complimens à la Reine sa Mere, qu'il la gratifie, qu'il luy promette, qu'il luy donne, qu'il efface par la douceur, les mauuaises impressions que les pestes de l'Estat ont voulu grauer dans son ame. Et bref qu'il la reunisse aupres de luy laissant les sedi-

tieux à part, lesquels se defferont assez d'eux-mesmes sans que le Roy arme & que le pauure peuple en soit incommodé & ruiné, ni que ses finances en soient alterées. Mais il ne faut d'autres armes au Roy pour le present, d'autres canons, mousquets, piques & espées pour chastier les perturbateurs du repos public, (si aucuns se trouuent) que sa grande authorité, vn commandement absolu de se retirer: s'ils y manquent, interdictions de charges, confiscations de biens, commandement à la Iustice de faire leurs procez, lascher la bride au peuple pour les charger en quelque part qu'ils se trouuent, & bref publier que quiconque tuera les chefs de ces seditieux, il sera recompensé d'vne bonne somme. Il est vray que pour ce dernier il n'en faut venir qu'à l'extremité: voila le pis pour eux, & le meilleur pour fomenter leurs mauuais desseings, c'est armer. Car en armant vous les obligez par la loy naturelle de se defendre, vous formez vn party contraire en effect, lequel peut-estre n'est qu'en imagination. Et quand il n'y auroit

auroit que les abolitions qui se donnent trop legeremẽt par les traictés de paix de ce Royaume, cela leur donnera assez de desesperez & de mutins, qui sous pretexte de faire leur foin,& d'estre puis apres couuerts d'vne planiere indulgẽce, s'y ietteront à corps perdu, outre ce qu'il en peut arriuer vn plus grand mal,qui sera peut-estre si violent qu'il emportera la piece. C'est vn tiers party. Car les peuples fatigués des guerres passées, & pressés des presentes, s'efforceront peut-estre à secoüer le ioug. Nous en auons vn exemple tout recent en Afrique depuis huict ou neuf ans. Mole-cheq & Mole-zeidã, apres la mort de leur pere Mole-hamec Empereur de Fais & Maroc, se battent à qui aura tout, leuent de grandes armées, pressent le peuple, le tourmentent & le ruinent. Vn Marabitte Religieux Turc descend du mont d'Atlas au dessus de Maroc, dit qu'il est enuoyé par Mahomet pour la protection du peuple,entre par la porte du desespoir dans vn party enragé, leue vne puissante armée, gagne plusieurs

batailles, contrainct Mole.zeidan sortir hors de l'Estat, reduit au cul du sac du costé de Fais, Mole-cheq. Les humeurs des peuples sont disposées de long-temps à la Republique, la ligue tendoit à cela, le procedé de ceux de la Religion pretenduë reformée prend ce mesme chemin: gardons d'en venir là, & d'esprouuer aux despens du Roy, des Princes & de la Noblesse, la furie populaire. Le bruit commun est, Monsieur, que l'on veut remettre le droict annuel sur pied. Si cela est, tout le monde dira que pour vostre interest particulier vous fistes tenir l'assemblee des Notables à Roüen, pour laquelle voiler d'vn pretexte specieux vous fistes rompre ledit droict annuel au grand contentement de tous les bons François, & principalement de ceux qui ayment l'Estat Monarchique: & que pour les mesmes interests vous le faictes restablir. Sçauez vous biẽ Monsieur, que c'est d'annexer dans les familles, l'authorité de Iuges souuerains? C'est arracher autant de fleurons de la Couronne du Roy, & donner vn com-

mencement, vne forme & vn ſolide fondement à l'ariſtocratie. Aduiſez ce que les Ephores firent à leur Roy Agis, & ce que Cleomenes ſon ſucceſſeur fut contrainct faire aux Ephores; que deuiendra l'argent qui ſortira de ceſte meſchante & mal-heureuſe breche? Il ne paroiſtra pas dans deux mois, & le mal ſera perpetuel, & à iamais ſeront maudits des bons François, ceux qui auront fait renaiſtre ceſt horrible & eſpouuentable Monſtre deuoreur de l'Eſtat Royal. Le Ciel ne rougira-il pas, de voir les ſermens ſolemnels du Roy, (ô grand Dieu tout puiſſãt,) faulcés! La punition n'en arriuera pas ſur la teſte de ſa Majeſté, qui eſt tout bon, tout iuſte, tout innocent & tout craignant Dieu: mais ſur celles des meſchans & pernicieux Conſeillers, qui mettent cette mal-heureuſe affaire en lumiere. Les moindres paroles & promeſſes des grands Monarques doiuent auoir plus de voix que les ſermens ſolemnels du peuple, & les vrays ornemens de la bouche d'vn grand Roy, c'eſt la verité. Les hommes peuuent eſtre trompez;

mais Dieu ne reçoit pas la tromperie: Il y a des moyens plus iustes mille fois, & autant prompts pour faire auoir de l'argent au Roy. Il faut ietter l'œil sur les deniers de la France, sçauoir ce qu'ils sont deuenus. Les coffres de sa Majesté sont vuides, l'Eglise cherche à vendre, les Princes empruntent de toutes parts, la Noblesse est engagée de tous costez, les Marchands la pluspart sont au saffran, les artisans ont tous leurs biens assignez sur le credit mal-asseuré qu'ils ont faict aux vns & aux autres, les Laboureurs n'ont pas dequoy payer leurs tailles & achetter du sel, Il faut recourir aux Financiers, & que le Roy face vn emprunt sur eux comme le Roy d'Espagne fait sur les Geneuois. Les plus mauuais deniers d'emprunt sont plus iustes que les meilleurs extorqués soubs quelque apparẽt pretexte que ce soit. Le vulgaire, ignorant des choses qui se passent à la Cour, remet toutes les fautes qui s'y font sur le dos du fauory du Prince; combien que le plus souuent il n'y trempe pas. S'il n'y eust eu tant de pei-

ne à vous aborder, ie vous euſſe donné des auis pour deſtourner ceſt orage,& le tout par la douceur,tendant au bien du Roy & de l'Eſtat.Ie vous en ay ouuert la parole par deux fois, mais vous ne m'auez pas donné le loiſir de parler. Il faut que les grands ſe dõnent la patience d'entendre, afin qu'ils profitent des bonnes raiſons qui leur ſont données.Receués ces aduis Monſieur, comme venant d'vn antien Gaulois, qui a les ſainctes fleurs de lys viuement grauées dedans le cœur, qui a contribué par les meſmes auis, & par voyages expres depuis la minorité de noſtre bon & iuſte Roy, iuſques à preſent à vouloir eſteindre les violentes & trop pernicieuſes flammes des guerres ciuiles, dequoy il en appelle à teſmoin Meſſieurs les miniſtres de l'Eſtat: qui viura & mourra dans l'obeïſſance du tres-humble ſeruice qu'il doit à ſon ſouuerain ſeigneur & maiſtre, ſans iamais fouruoyer d'vn ſeul pas : & qui veritablement pour l'affection que ſa Majeſté vous porte, pour la douceur &

bonté qu'il recognoiſt en vous , & pour vos parciculieres vertus , ſera ſanſfin,

MONSIEVR,

Voſtre tres-humble ſeruiteur,
L. B. D. R.


Chicago · Newberry Library